

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana - Fahafahana - Fandrosoana

Antananarivo, le 11 Novembre 2008

DRR/P
Paul / P. L. L. L.
Omar / L. L. L. L.
JST / N. J. M.

COMMUNIQUE du GOUVERNEMENT

Un Conseil de Gouvernement dirigé par le Premier Ministre Charles Rabemananjara, Chef de Gouvernement s'est tenu au Palais d'Etat de Mahazoarivo le lundi 10 Novembre 2008 à partir de 17 heures.

Dans le cadre de ce Conseil, les textes réglementaires ainsi que les communications ci-après ont été adoptés :

Au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation :

Décret modifiant certaines dispositions du décret n°2008-870 du 11 Septembre 2008 instituant les Délégués Régionaux du Gouvernement et fixant leurs attributions. Ce décret précise que le Délégué Régional du Gouvernement est nommé par décret du Premier Ministre, Chef de Gouvernement.

Au titre du Ministère des Affaires Etrangères :

Décret portant mise en place du Comité National d'Organisation du Sommet de l'Union Africaine en 2009. Ce Comité est formé du Comité de Pilotage, dirigé par le Premier Ministre et composé de tous les membres du Gouvernement ainsi que du Comité de Coordination Générale principalement chargé de la préparation et de la tenue du Sommet par le biais de trois Commissions sous sa direction.

Au titre du Ministère de l'Eau :

Décret modifiant le décret n°2008-319 du 28 Février 2008 portant adoption de la Politique et Stratégie Nationales de l'Assainissement. La création du Ministère de l'Eau et la définition des missions qui lui sont assignées nécessitent l'amendement du document de la Politique et de Stratégie Nationales de l'Assainissement afin d'optimiser l'action du Gouvernement pour ce secteur.

Au titre du Ministère des Finances et du Budget :

Communication relative à la validation et à l'approbation de la Stratégie Nationale de Micro Finance alignée aux priorités du MAP après une évaluation en octobre 2007. Ainsi, la stratégie nationale actualisée couvre la période 2008 à 2012 et définit les principaux axes d'orientation et de développement du secteur de la micro finance à Madagascar.

Au titre du Ministère de la Réforme Foncière, des Domaines et de l'Aménagement du Territoire + Ministère de l'Eau :

Décret déclarant d'utilité publique, les opérations pour la protection des eaux du Lac Lanirano, et portant acquisition, par voie d'expropriation ou par voie amiable des parcelles ou propriétés bordant ledit lac sis dans la Commune Urbaine de Taolagnaro, District de Taolagnaro, Région de l'Anosy, nécessaires à l'exécution des opérations sus citées.

Au titre du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche :

-Communication relative à la Lettre de présentation du Document de

Stratégie Nationale Semencière (DSNS). L'objectif est de professionnaliser la filière semencière et d'assurer la disponibilité et l'utilisation de semences de qualité par la grande majorité des producteurs.

Au titre du Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie :

-Décret relatif au Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH03) pour disposer des données fiables et à jour qui puissent répondre aux besoins de la Nation, le MAP en particulier, et des instances internationales tels que les organes de suivi des " Objectifs du Millénaire pour le Développement " (OMD).

Au titre du Ministère de la Santé et du Planning Familial+ Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation+ Ministère des Finances et du Budget :

-Communication relative à la demande de dérogation spéciale pour l'obtention d'une franchise douanière exceptionnelle pour 1500 motos destinées aux maires des communes à travers le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Au titre du Ministère de la Santé et du Planning Familial :

-Communication relative à la célébration de la Journée Nationale de Lutte contre le Paludisme marquée par le lancement officiel de la campagne Intra Domiciliaire d'Insecticide le 10 Novembre 2008 à Betafo et le 06 Décembre 2008 à Moramanga.

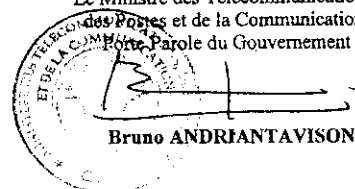
Au titre du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture :

Décret fixant les missions, les attributions, l'organisation et le fonctionnement des Groupements Sportifs Unisports : Fédérations, Ligues, Sections et Sous-sections. Le groupement sportif unisport a pour mission de promouvoir et de développer le mouvement sportif en général et d'œuvrer pour la pérennisation de la discipline concernée dans sa circonscription.

Au titre du Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie + Ministère des Finances et du Budget+ Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche :

Décret abrogeant le décret n°2008-701 du 21 Juillet 2008 modifiant et complétant le décret n°92-424 du 03 Avril 1992 portant réglementation des importations de marchandises en provenance de l'étranger et des exportations de marchandises à destination de l'étranger en matière d'exportation du Riz et du Maïs. Par le présent décret, la suspension de l'exportation du riz et du maïs est levée.

Le Ministre des Télécommunications,
des Postes et de la Communication
Porte-Parole du Gouvernement


Bruno ANDRIANTAVISON